

ENTREPOT AVEC BUREAUX BATIMENT B1 - 225 M² SECTEUR HORTICULTURE ET DECORATION

À LOUER 

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Entrepôt de 225 m² situé en rez-de-chaussée, comprenant à l'étage deux bureaux de 29.5 m² chacun, destiné à une activité de stockage, de préparation et de livraison en lien exclusif avec l'horticulture et la décoration, sans accueil physique de clients. Les travaux d'aménagement seront intégralement à la charge du candidat, sous réserve de la validation préalable de son dossier de demande d'autorisation de travaux.

Localisation et secteur : Idéalement situé au cœur du secteur Horticulture & Décoration, Quai du Val de Loire, proche du péage Porte de Chevilly-Larue (E1).



Venez découvrir
votre future
adresse !



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : B1
- **ESI** : 01/B1/00/A/008 - 01/B1/01/A/008 - 01/B1/01/A/008A
- **Surfaces** : 225m² d'entrepôt et deux bureaux de 29,5m²
- **Disponibilité du bien** : Immédiate sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.
- **Descriptif technique** :
 - Entrepôt dédié aux activités de stockage, de préparation et de livraison, en lien avec le secteur de l'horticulture et de la décoration uniquement, sans présence physique d'acheteurs.
 - Non divisible et non extensible en surface
 - Tous les travaux d'aménagement et d'entretien sont à la charge du concessionnaire.

Demandez à visiter ce bien ! 06 85 66 77 66



LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Type de contrat : Traité de Concession allant jusqu'au 31 décembre 2049.

| | REDEVANCES (€HT/M ² /AN) | CHARGES (€HT/M ² /AN) | DEPOT DE GARANTIE (€ TTC) | DPA |
|----------|--|-------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| Entrepôt | 128,82 € | 47,4 € | 3 MOIS REDEVANCES et CHARGES | 200 € / m ² / HT |
| Bureaux | 106,43 € | 21,44 € | | 200 € / m ² / HT |

- Tarifs applicables en 2026 selon arrêté préfectoral N°2025-05141 du 19 décembre 2025

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social de Rungis : 71 € HT/an/salarié.
- Redevance digitale : 70€ HT/mois
- Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85HT/m²/an sur toutes les surfaces dont le CONCESSIONNAIRE bénéficie.

DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE **24/05/2026 à 16H00**



Pièces administratives :

- La carte d'identité du représentant légal de la société candidate
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles
- Dernier bilan comptable de la société

Pièces liées au projet :

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (10 pages maximum)




En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT


| Critères | Pondération |
|--|-------------|
| La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière. | 40% |
| Solidité et garantie financière | 30% |
| RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc. | 15% |
| Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après* | 15% |


 Produits d'origine française. ★★


Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★

 Produits transformés en France. ★

Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★★★

 Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★★★

 L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France...). ★★★

 Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★★★

LA PROCEDURE

ETAPE 1 - J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 - Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 - Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE

ANTHONY NOUIOUI

Direction commerciale

anthony.nouioui@semmaris.fr

+33 6 85 66 77 66



SUPPORT TECHNIQUE

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative

emplacement.commercial@semmaris.fr

